

**Agir ensemble**  
POUR NOS BASSINS VERSANTS



## Le Parc de l'Huveaune en centre-ville Revitalisation du fleuve et de sa biodiversité

Réunion de restitution du 19 juin 2024





Mots d'accueil

# Pourquoi une réunion de restitution ?

- Partager le bilan de la concertation
- Présenter les arbitrages
- Echanger avec vous sur les éléments présentés
- Vous informer sur les suites du projet



## Le déroulé

- Temps introductif (15')
- Retour sur l'ensemble de la démarche de concertation (10')
- Retour en vidéo sur la concertation (5')
- Les principaux enseignements (15')
- Les arbitrages et les suites du projet (15')
- Temps d'échange (25')
- Clôture de la réunion (5')

# Les règles du jeu



## **Bienveillance**

Ecoute et accueil respectueux de la parole des participants à la réunion, des intervenants et de l'équipe d'animation



## **Partage du temps de parole**

Chacun et chacune doit pouvoir s'exprimer, poser ses questions et donner son avis



## **Transparence**

Chacun et chacune est invité à se présenter.

Un compte-rendu sera rédigé et envoyé



Levez la main si...

Retour sur l'ensemble de la démarche de concertation

# Objectifs de la concertation

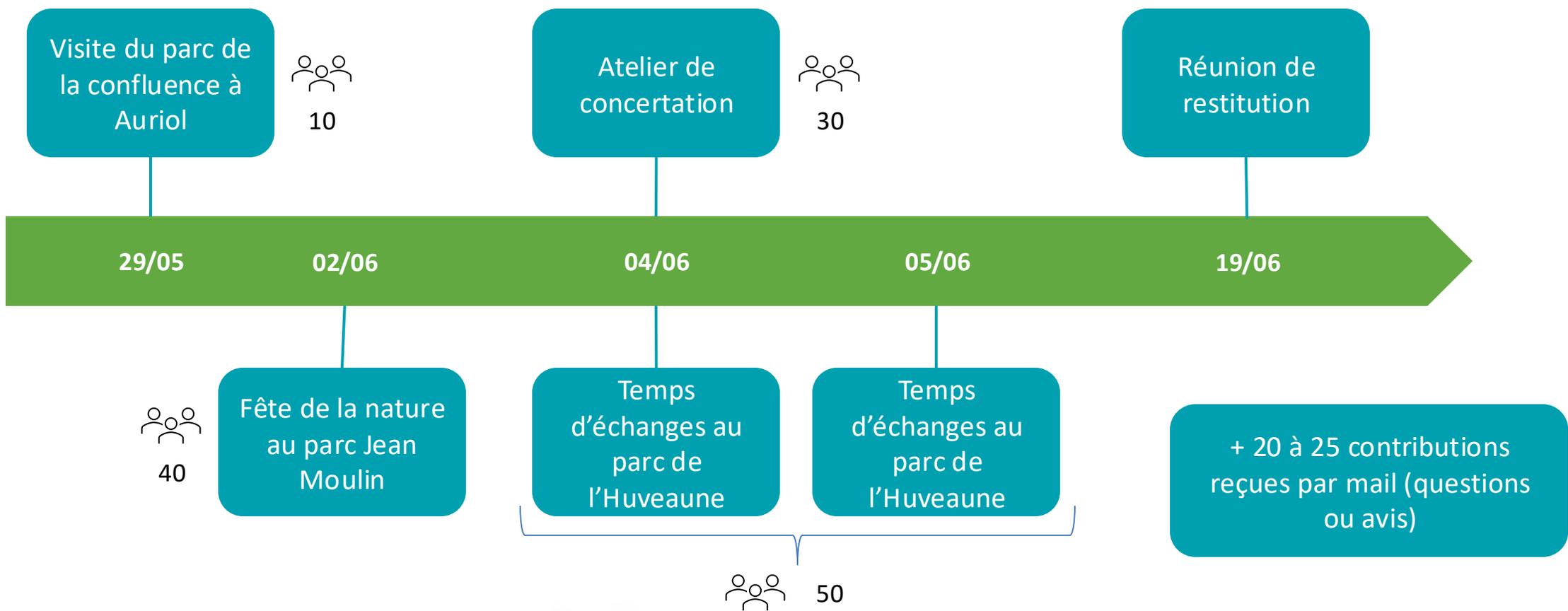
- Poursuivre le dialogue entamé en 2021
- Soumettre au débat de nouveaux scénarios de réalisation du projet
- Prendre en compte la parole des publics dans leur diversité

Parti-pris méthodologique : la concertation n'a pas pour objet de réaliser un sondage ou un référendum sur le projet. Elle vise à recueillir la diversité des points de vue afin de nourrir le processus de décision.



# Les temps d'échanges proposés

Du 27 mai au 19 juin 2024, différents outils ont été mobilisés



# La concertation en images

Agir ensemble  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**



Temps d'échange dans le parc de l'Huveaune



Travaux en groupe lors de l'atelier de concertation



Visite du parc de la confluence



Echanges lors de la fête de la nature



**Agir ensemble**  
pour le bassin versant de  
**L'HUVEAUNE**

Retour en vidéo sur la concertation

sensibiliser **ensemble** préserver améliorer agir

## Les principaux enseignements de la concertation

# Les principaux enseignements de la concertation

## Sur la raison d'être du projet

- Une **meilleure compréhension** des principes du projet
- Une volonté de **mener à bien un projet en faveur de la revitalisation de la rivière et de sa biodiversité**
- Une **démarche de concertation appréciée**
  - Travail de pédagogie par l'EPAGE HuCA : visites de site, présentation de données chiffrées, réponses aux questions techniques
  - Proposition de scénarios : possibilité de se positionner
- Des **échanges constructifs**

# Les principaux enseignements de la concertation

## Sur les aménagements communs

### Les points qui fédèrent

- ✓ Désimperméabiliser et valoriser le **bassin de la botte**
- ✓ Conserver l'usage **tennis** (si possible avec 2 terrains)
- ✓ Installer du **mobilier** utile pour les visiteurs : bancs, points d'eau, toilettes
- ✓ Aménager des **espaces de détente et de loisirs** : espaces sportifs, jeux pour enfants
- ✓ Assurer un accès pour les **PMR**
- ✓ Mettre en place un cheminement pour les **mobilités douces**

### Les points qui questionnent

- ✓ **Entretien du parc, de sa végétation et de l'Huveaune** :
  - Clarifier les rôles et responsabilités des acteurs (Ville d'Aubagne, EPAGE HuCA, Métropole, citoyens/usagers)
  - Moyens alloués
- ✓ **Aménagement du bassin de la botte** : des positions contrastées
- ✓ Réhabilitation de la **passerelle de la Californie** (pont des amoureux)
- ✓ Questions diverses (résistance de la végétation au changement climatique, impacts sur la faune, ...)

# Les principaux enseignements de la concertation

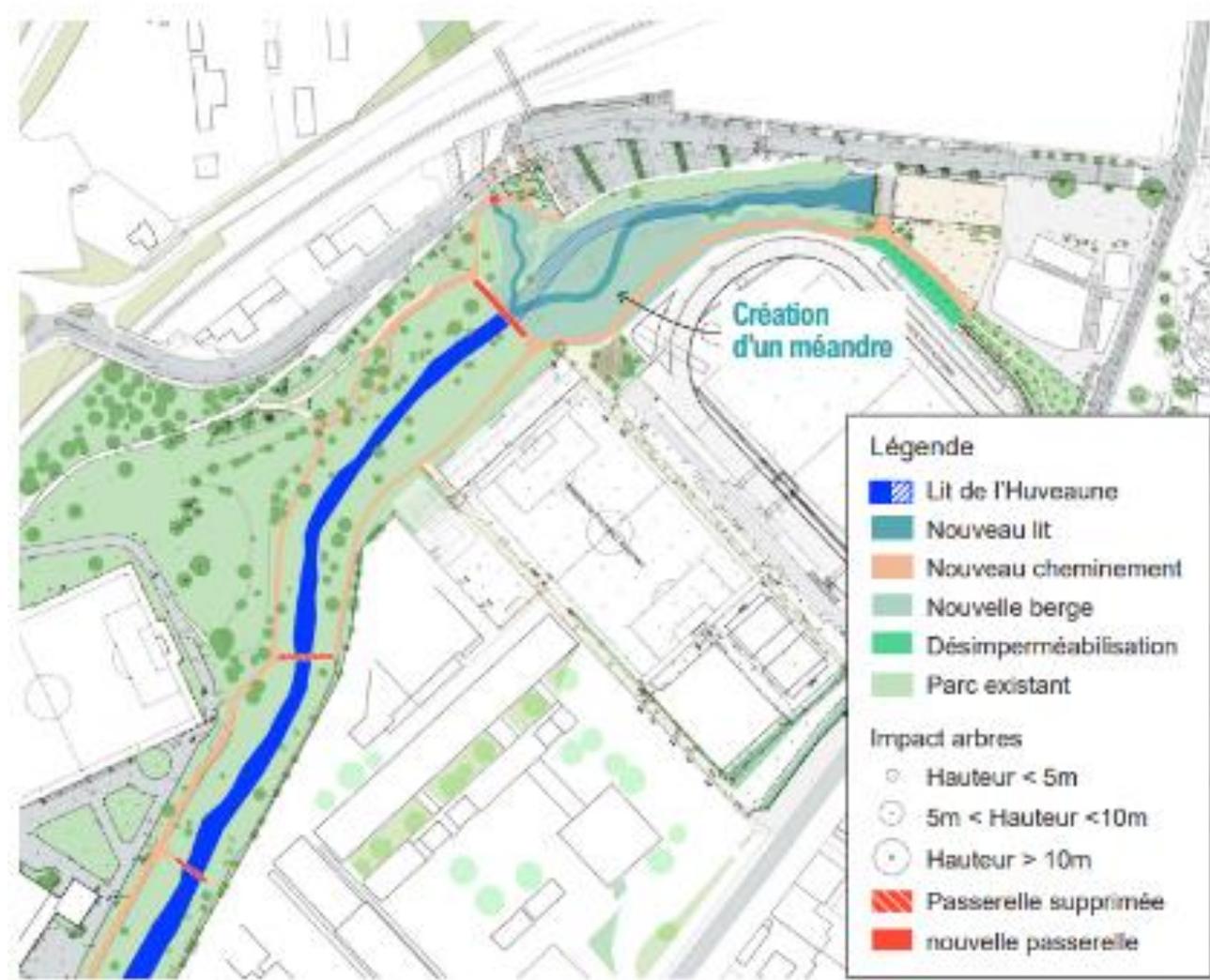
## Sur les scénarios

- Le **scénario 2** : option la plus appréciée, considérée la plus raisonnable dans un premier temps
  - Des souhaits de poursuivre vers le **scénario 3**. Une volonté : après évaluation du scénario 2.
  - Quelques contributions pour revenir à l'application du scénario initial (**scénario 1**) liées notamment à un intérêt de réduire le risque inondation sur le lycée Joliot-Curie
- **Large consensus sur le fait qu'il faut faire avancer sur le projet**
- Quelques prises de position en faveur **d'aucun scénario** ou ne se prononçant pas sur le projet



## Les arbitrages et les suites du projet

# SCÉNARIO 2 CRÉATION D'UN MÉANDRE



**Végétalisation de l'ensemble du parc :** plantation de nombreuses espèces adaptées au climat méditerranéen, techniques de développement rapide de la végétation



**Désimpermeabilisation** du parking de la Californie

# Arbitrages à l'issue de la concertation

## Sur le scénario "rivière"



- **A partir de l'automne 2024** : mise en œuvre des travaux relatifs au **scénario 2**
- **Automne-hiver 2024-25** : poursuite des études pour optimiser la réduction du risque inondation ("bras de décharge" de l'Huveaune vers le stade de la foot), en lien avec la valorisation paysagère du bassin de la botte.
- **Dans un second temps** :
  - ✓ Evaluation des travaux du scénario 2, qui sera communiquée : qualité de l'eau, végétation, usages, biodiversité,...
  - ✓ En fonction des résultats, poursuite des travaux sur les berges, en concertation

# Arbitrages à l'issue de la concertation

## Sur les aménagements connexes

### Déjà prévu

- Installation de **mobiliers** favorisant l'appropriation du parc par ses visiteurs : pontons d'observation, agrès sportifs, aire de jeu, panneaux pédagogiques, fontaines à eau
- Création d'une **voie douce** permettant d'accueillir tous types de mobilités
- Création de deux nouvelles **passerelles** et conservation du Pont des Amoureux
- Maintien d'un terrain pour la pratique du **tennis**, avec un équipement connexe



### Suite à la concertation

- Valorisation du **bassin de la botte** : **présentation des réflexions d'ici l'automne 2024**
- Réflexions à mener sur le maintien d'un second terrain de tennis et sur les **toilettes** (Ville d'Aubagne)



## Focus réglementaire/biodiversité

- **En cours de finalisation** : compléments d'inventaires faune/flore/habitat sur le printemps et l'été 2024
- **Juillet 2024** : dossier réglementaire (déclaration loi sur l'eau) déposé auprès des services de l'Etat, présentant :
  - Le projet révisé issu de la concertation (incluant des plans précis)
  - Les modalités de réalisation des travaux en phase chantier
  - Les interactions du projet avec la faune et la flore
  - Les mesures d'accompagnement associées.



## Prochaines étapes de la concertation

- **Envoi du compte-rendu**
- **Maintien d'un dialogue** avant, pendant et après les travaux (ex : mails d'information, actualisation de la page web du projet, visites...), jusqu'à leur évaluation
- **Visite des travaux** sur le site de la Pomme-Heckel à Marseille
- **Automne 2024** : partage des pistes sur la valorisation du **bassin de la botte**



Temps d'échange



# Conclusion



## Pour rappel

- **Envoi du compte-rendu**
- **Maintien d'un dialogue** avant, pendant et après les travaux (ex : mails d'information, actualisation de la page web du projet, visites...), jusqu'à leur évaluation
- **Visite des travaux** sur le site de la Pomme-Heckel à Marseille
- **Automne 2024** : partage des pistes sur la valorisation du **bassin de la botte**